



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 29 DU 16/04/2025

Page 1 sur 5

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	AMENDE FINANCIERE
ID 05 – FEM A8	NIORT SOUCHE	5 MOIS FERMES A COMPTER DU 20/04/2026	PROPOS DISCRIMINATOIRE AVEC CIRCONSTANCE AGGRAVANTE	DIRIGEANT	600€ + 100€
ID 05 – FEM A8	CHAMPIGNY LE ROCHEREAU	3 MATCHS A COMPTER DU 20/04/2026	MANQUEMENT AUX OBLIGATIONS – ART 4	COACH	44€
ID 05 – FEM A8	NIORT SOUCHE	AMENDE	MANQUEMENT ADMINISTRATIF LIE A LA FMI	CLUB	100€
ID 05 – FEM A8	CHAMPIGNY LE ROCHEREAU	AMENDE	MANQUEMENT ADMINISTRATIF LIE A LA FMI	CLUB	100€
ID 05 – FEM A8	CHAMPIGNY LE ROCHEREAU	AMENDE	2 ABSENCES NON EXCUSEES OU NON JUSTIFIEES	CLUB	168€
ID 05 – FEM A8	NIORT SOUCHE	AMENDE	ABSENCE NON EXCUSEE OU NON JUSTIFIEE	CLUB	84€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 29 DU 16/04/2025

Page 2 sur 5

ID 05 – FEM A8	NIORT SOUCHE	3 MATCHS DE SUSPENSION DE TERRAIN AVEC SURSIS	ABSENCE DE POLICE DU TERRAIN	EQUIPE	100€
ID 05 – FEM A8	CHAMPIGNY LE ROCHEREAU	AMENDE	MANQUEMENT GRAVE AUX ACTES DE PROCEDURES (ABSENCES DES 7 RAPPORTS DEMANDES PAR L'INSTRUCTEUR DISCIPLINAIRE)	CLUB	84€ X 7 (588€)
D5	CERIZAY CO	DOSSIER TRANSMIS A L'INSTRUCTEUR	ARTICLE 3.3.2.1 DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE	CLUB	55€
D5	CERIZAY CO	SUSPENDU JUSQU'A DECISION A INTERVENIR	ARTICLE 3.3.2.1 DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE	JOUEUR	/
FEM A8 SENIORS POITOU	CHAMPIGNY LE ROCHEREAU	CONVOQUEES AU DISTRICT	PRESUMES INCIDENTS DE VIOLENCES VERBALES ET PHYSIQUES	/	/
FEM A8 SENIORS POITOU	SEVRE AUXAUMONT	CONVOQUEES AU DISTRICT	PRESUMES INCIDENTS DE VIOLENCES VERBALES ET PHYSIQUES	/	/
D1	PARTHENAY VIENNAIS	L'AUTOMATIQUE	RECIVIDE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 29 DU 16/04/2025

Page 3 sur 5

D2	BRESSUIRE FC	L'AUTOMATIQUE	RECIVIDE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44€
D2	BOUTONNAIS FC	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44€
D2	BOUTONNAIS FC	2 MATCHS DONT UN POUR 2 INSCRIPTIONS AU FICHER	RECIVIDE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44€
D3	BREULIEU BREUIL	2 MATCHS	COMPORTEMENT BLESSANT	JOUEUR	44€ + 17€
D3	BREULIEU BREUIL	RETABLIS DANS SES DROITS AVEC INSCRIPTION AU FICHER 1	ERREUR DE SAISIE ADMINISTRATIVE SUR LA FMI	JOUEUR	16.5€
D3	BREULIEU BREUIL	INSCRIPTION AU FICHER 1	ERREUR DE SAISIE ADMINISTRATIVE SUR LA FMI	JOUEUR	16.5€
D3	ST CERBOUILLE	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 29 DU 16/04/2025

Page 4 sur 5

D3	PARTHENAY PORTUGAIS	L'AUTOMATIQUE	RECIVIDE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44€
D3	AUTIZE FC – CLUB SUPPORT DE L'ARBITRE OFFICIEL	AMENDE	NON RESPECT DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES (RAPPORT NON ENVOYE)	ARBITRE OFFICIEL	84€
D3	LE TALLUD	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44€
D3	SUD GATINE	3 MATCHS	COMPORTEMENT BLESSANT	JOUEUR	44€ + 17€
D3	PERIGNE AS	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44€
D4	MONTRAVERS FC	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44€
D4	ST JEAN MISSE	4 MATCHS AU VU DES RAPPORTS	COMPORTEMENT BLESSANT	JOUEUR	44€ + 17€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 29 DU 16/04/2025

Page 5 sur 5

D4	ST JEAN MISSE	2 MATCHS AU VU DES RAPPORTS	COMPORTEMENT BLESSANT	JOUEUR	44€ + 17€
D4	ST JEAN MISSE	2 MATCHS AU VU DES RAPPORTS	COMPORTEMENT BLESSANT	JOUEUR	44€ + 17€
D4	VIENNAY GATINE FC	2 MATCHS	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44€
D4	PAMPROUX USF	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44€
D4	BESSINES ASPTT	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr